

POUR QUE TOUT LE MONDE AIT DROIT AU LOGEMENT

PARCE QUE, à ANNONAY et AILLEURS, au 21^e siècle, des enfants, des femmes et des hommes n'ont pas de toit.

ALORS QUE :

- c'est la période hivernale ;
- de très nombreux **appartements** sont **vides** ;
- des **locaux** sont **inoccupés** depuis plusieurs années,

DES CITOYENS, des STRUCTURES ASSOCIATIVES, POLITIQUES ou SYNDICALES :

- **SE MOBILISENT** pour ne laisser personne à la rue ;
- espèrent votre compréhension et votre **SOUTIEN**, et vous appellent à une action symbolique dont les modalités seront précisées lors d'une prochaine réunion ;
- en appellent à la **SOLIDARITE** envers tou-te-s ces laissé-e-s pour compte ;
- revendiquent le **DROIT AU LOGEMENT** pour toutes et tous, ce Droit étant inscrit dans la Déclaration Universelle des **DROITS DE L'HOMME**, et se loger étant un **DROIT VITAL et FONDAMENTAL***

.* l'article 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) énonce que toute personne quelle qu'elle soit doit pouvoir être accueillie dans un lieu décent.

C'EST POURQUOI,

NOUS ATTENDONS :

- de **NOS ELU-E-S** à tous les niveaux la mise en œuvre de politiques où **l'HUMAIN** est au centre de leurs préoccupations.
- de **LA POPULATION** du Bassin annonéen la volonté de discuter avec nous afin de débattre sur nos actions en cours ou à venir.

NOUS EXIGEONS :

- la réquisition de logements vides à ANNONAY (notamment dans le parc public) ;
- l'arrêt des expulsions sans relogement ;
- un logement pérenne et décent pour tou-te-s, français-e-s et étranger-ère-s avec ou sans droit au séjour.

Structures signataires: RESF, ASTI, ANNONAY à GAUCHE, DUDH, Triple A, CGT, Parti Communiste, Solidaires

POUR QUE TOUT LE MONDE AIT DROIT AU LOGEMENT

PARCE QUE, à ANNONAY et AILLEURS, au 21^e siècle, des enfants, des femmes et des hommes n'ont pas de toit.

ALORS QUE :

- c'est la période hivernale ;
- de très nombreux **appartements** sont **vides** ;
- des **locaux** sont **inoccupés** depuis plusieurs années,

DES CITOYENS, des STRUCTURES ASSOCIATIVES, POLITIQUES ou SYNDICALES :

- **SE MOBILISENT** pour ne laisser personne à la rue ;
- espèrent votre compréhension et votre **SOUTIEN**, et vous appellent à une action symbolique dont les modalités seront précisées lors d'une prochaine réunion ;
- en appellent à la **SOLIDARITE** envers tou-te-s ces laissé-e-s pour compte ;
- revendiquent le **DROIT AU LOGEMENT** pour toutes et tous, ce Droit étant inscrit dans la Déclaration Universelle des **DROITS DE L'HOMME**, et se loger étant un **DROIT VITAL et FONDAMENTAL***

.* l'article 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) énonce que toute personne quelle qu'elle soit doit pouvoir être accueillie dans un lieu décent.

C'EST POURQUOI,

NOUS ATTENDONS :

- de **NOS ELU-E-S** à tous les niveaux la mise en œuvre de politiques où **l'HUMAIN** est au centre de leurs préoccupations.
- de **LA POPULATION** du Bassin annonéen la volonté de discuter avec nous afin de débattre sur nos actions en cours ou à venir.

NOUS EXIGEONS :

- la réquisition de logements vides à ANNONAY (notamment dans le parc public) ;
- l'arrêt des expulsions sans relogement ;
- un logement pérenne et décent pour tou-te-s, français-e-s et étranger-ère-s avec ou sans droit au séjour.

Structures signataires: RESF, ASTI, ANNONAY à GAUCHE, DUDH, Triple A, CGT, Parti Communiste, Solidaires

